

VERS UNE ACTIVATION DES RESSOURCES TERRITORIALES

I ELABORATION DE LA STRATEGIE LEADER ET CHOIX DE LA THEMATIQUE D'ENTREE

// L'élaboration d'une nouvelle charte de territoire reposant sur l'implication des forces vives du territoire

L'analyse AFOM est le produit de la réflexion des élus et des acteurs socioprofessionnels qui ont travaillé dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle Charte de territoire. Ils ont identifié les besoins du territoire et formulé les 6 enjeux qui fondent aujourd'hui le processus de changement que le territoire décide de conduire. Pour répondre à ces 6 enjeux, le partenariat local a élaboré une stratégie de développement à 12 ans déclinée en 10 objectifs stratégiques.

Cette Charte de territoire constitue le socle commun permettant l'articulation des différentes démarches de développement conduite par le Pays Médoc : le projet de labellisation en PNR, la stratégie LEADER, la prochaine contractualisation sur la politique territoriale de la Région Aquitaine.

// Orienter la stratégie LEADER pour répondre à 2 des 6 enjeux du territoire et choisir l'entrée « Territorialisation de l'économie »

Les élus et acteurs socio-professionnels ont décidé de prioriser l'élaboration d'une stratégie LEADER sur la réponse à 2 des 6 enjeux identifiés grâce à l'analyse AFOM et ont choisi l'entrée thématique : «**Territorialisation de l'économie** ».

Aussi la stratégie LEADER vise à répondre aux enjeux :

E3 : Renforcer la vitalité de l'économie locale en partant de ses fondamentaux

Compte tenu des caractéristiques du Médoc dont une partie importante de la population reste en marge des dynamiques de développement, la recherche d'un développement économique inclusif doit également traiter un deuxième enjeu, directement lié, à savoir :

E4 : Renforcer la cohésion sociale et favoriser un développement inclusif des populations médocaines

Deux niveaux d'analyse ont orienté ce choix : d'une part, la mesure de la plus-value attendue du programme LEADER sur les enjeux du territoire et, d'autre part, l'analyse des thématiques d'entrée proposées par l'appel à projet aux vues des préoccupations du Médoc.

II LA STRATEGIE LEADER : « VERS UNE ACTIVATION DES RESSOURCES TERRITORIALES DU MEDOC »

La stratégie développée par les acteurs locaux dans le cadre du programme LEADER s'intitule :

« VERS UNE ACTIVATION DES RESSOURCES TERRITORIALES DU MEDOC »

Son titre emprunte une notion développée par l'économiste Bernard Pecqueur : « La ressource territoriale ». Nous en donnerons la définition ici et verrons en quoi cette notion illustre parfaitement la stratégie de développement que les acteurs locaux ont élaborée.

*« La valorisation des ressources spécifiques territoriales met en avant les «**avantages différenciatifs**» dont seraient dotés les territoires (à l'inverse des «**avantages comparatifs**» sous tendant les logiques du commerce international). Ces ressources sont des produits ou des services **non reproductibles** car intrinsèquement liés à des caractéristiques non ou difficilement transférables (savoir-faire spécifiques, qualité paysagère ou patrimoniale...)».*

Extrait de l'ouvrage «La ressource territoriale» - Economica, 2007 – Bernard Pecqueur.

// La volonté de rechercher les marges de différenciation du territoire

Dans une période de crise économique généralisée, la volonté des acteurs locaux est de rechercher, à partir des fondamentaux et ressources internes, au territoire ce qui peut faire la spécificité du territoire médocain dans une **logique de différenciation** et de valorisation de ces particularités. Cette volonté repose sur la capacité des personnes à agir et réagir sur le territoire et donc à s'auto-organiser entre acteurs multiples. L'objectif sera donc de privilégier les **approches multi-dimensionnelles**. Vers une activation des ressources territoriales du Médoc

// Des leviers d'action reposant prioritairement sur le développement endogène

L'**économie dite «productive»** (celle qui produit dans le territoire mais vend à l'extérieur) et l'**économie dite «résidentielle»** (celle qui vit des revenus dépensés par les résidents présents sur le territoire) sont désormais les deux moteurs du développement économique local. Il existe cependant quatre leviers d'action à disposition des territoires pour appuyer le développement de ses différentes sphères économiques :

1. **Développer la sphère résidentielle de manière exogène** : Chercher à capter des revenus pour augmenter leur disponibilité sur le territoire et densifier ainsi le marché des entreprises de la sphère résidentielle. Ceci se traduit par des politiques d'accueil de nouveaux habitants—permanents ou temporaires (touristes, résidents secondaires).
2. **Développer la sphère résidentielle de manière endogène** : Appuyer du côté de l'offre en encourageant l'augmentation ou l'adaptation des entreprises de la sphère résidentielle pour diminuer «l'évasion» des revenus. On cherche alors à faire en sorte que les personnes présentes sur le territoire soient incitées à y dépenser plus
3. **Développer la sphère productive de manière endogène** : Accompagner l'augmentation des ventes réalisées hors du territoire par les entreprises qui y sont localisées pour produire. La création de synergies entre entreprises au sein de «cluster» est un moyen d'agir sur ce levier
4. **Développer la sphère productive de manière exogène** : Appuyer le développement du nombre des entreprises «exportatrices» (ou productives) du territoire. C'est souvent par la création de zones d'activité et leur promotion que l'on tente d'agir sur ce levier

A partir de ses quatre leviers d'actions, la stratégie présentée est résolument orientée sur des actions de **développement tournées vers la meilleure valorisation des potentiels présents sur le territoire, dans une dynamique ascendante et endogène**. Elle consiste notamment à amplifier et orienter des dynamiques déjà à l'œuvre mais également à **«révéler ce qui est caché »**.

// Favoriser l'innovation et la créativité

Que ce soit dans les secteurs économiques traditionnels, dans les activités nouvelles ou dans le secteur du tourisme, l'objet du programme portera sur la recherche d'innovation sous toutes ses formes. L'innovation passe aussi bien par la recherche de certaines clés de développement dans les activités traditionnelles, voire « anciennes » pour le transposer dans le présent (rétro-innovation), ou le développement des secteurs de pointe (comme le composite). Le tourisme constituera un des deux axes majeurs du programme car il est un véritable vecteur de développement territorial.

Selon le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), « l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs ». Ce type d'innovations est particulièrement adapté aux composantes du territoire médocain (distances aux pôles d'emploi importantes, déficit de services dans certaines zones, publics fragiles...). Aussi, le

champ de l'Economie Sociale et Solidaire fera l'objet d'une attention particulière que ce soit en lien avec les thématiques du développement des circuits alimentaires de proximité, de nouvelles formes de mobilités ou de l'économie circulaire...

// La notion de ressource territoriale prend des formes diverses

Envisager le développement d'un territoire sous l'angle de la ressource territoriale amène à considérer les diverses formes qu'elle peut recouvrir. Parmi, celles-ci la ressource humaine figure au premier plan. Ainsi, un axe entier du programme sera consacré au regard porté sur les populations médocaines dans leurs diversités (populations fragiles, nouveaux habitants, nouveaux professionnels, seniors, jeunes) et à leur capacité à exploiter leurs potentiels.

// Consolider l'attractivité professionnelle du territoire

Enfin, les acteurs locaux, conscients de l'image quelque peu négative que le territoire renvoie à l'extérieur ont jugé primordial de travailler à la constitution d'un environnement propice à l'attractivité professionnelle du territoire, à la fois pour faciliter les recrutements des entreprises et pour susciter les démarches entrepreneuriales. Ceci passe par la mise en place de conditions d'accueil favorables aux professionnels et par la lisibilité d'une offre culturelle et associative cohérente.

Un schéma pour résumer les perspectives de développement économiques du Médoc :



III LA STRATEGIE LEADER « MEDOC » : UN ARBRE D'OBJECTIF ORGANISE EN 3 AXES STRATEGIQUES

Appliquant les principes économiques cités ci-dessus aux propositions des acteurs locaux réunis dans les phases de concertation, la stratégie LEADER du Médoc s'articule autour de 3 objectifs stratégiques, déclinés en 9 objectifs opérationnels :

// OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : CULTIVER L'INITIATIVE ECONOMIQUE LOCALE

L'économie du Médoc et ses perspectives de développement repose sur la consolidation de ses bases économiques traditionnelles (agriculture, viticulture, sylviculture, commerce, artisanat) et sur les potentiels de développement de certains secteurs en tant que segments différenciant (matériaux composites, rétro-innovations, économie résidentielles). Les objectifs sont donc de renforcer la vitalité de l'économie traditionnelle en recherchant des pistes de diversification et d'encourager le développement de secteurs porteurs de dynamiques nouvelles.

Avec la proximité de la CUB et l'afflux démographique que connaît le territoire, des opportunités existent également en matière de la valorisation des produits agricoles du Médoc dans une logique de réduction des circuits de commercialisation. L'accompagnement à l'émergence d'initiatives visant à développer des circuits alimentaires de proximité ainsi que la conception de démarches visant à accueillir de nouveaux créateurs d'entreprise dans ce secteur sont visées dans cet axe. D'autre part, le développement d'une offre alimentaire de proximité dans le Médoc ne peut se concevoir sans appréhender la question de l'accès de tous à ces produits. Aussi, des vecteurs d'innovation sociale en la matière seront recherchés.

Pour ce faire, 3 objectifs opérationnels ont été déterminés :

- ✓ **CONSOLIDER ET DEVELOPPER LES FILIERES ANCREES DANS LE TISSU ECONOMIQUE MEDOCAIN**
- ✓ **DEVELOPPER UNE SPHERE RESIDENTIELLE DANS UNE LOGIQUE D'ANTICIPATION DES BESOINS**
- ✓ **INCITER AU DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME ALIMENTAIRE LOCAL**

// OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : DEVELOPPER UNE OFFRE TOURISTIQUE DIVERSIFIEE ET COHERENTE

Le tourisme a été identifié comme un des secteurs « différenciant » de l'économie médocaine. L'amplification de ce vecteur de développement passe par la révélation des potentiels touristiques inexploités, l'organisation de leur valorisation et l'élaboration d'une offre portant sur l'ensemble des composantes médocaines. Il passe également par la capacité à renouveler des approches touristiques classiques et génériques en des produits plus spécifiques. Enfin, ces actions doivent également se réfléchir en articulation la métropole bordelaise afin de prendre en compte l'attractivité de Bordeaux pour la clientèle nationale et internationale ainsi que le large potentiel de marché que constituent les habitants de la CUB.

Pour ce faire, 3 objectifs opérationnels ont été déterminés :

- ✓ **FAIRE EMERGER UNE DESTINATION TOURISTIQUE « MEDOC »**
- ✓ **PROPOSER UNE OFFRE INNOVANTE AUTOUR DE L'ITINERANCE ET DE L'OENOTOURISME**
- ✓ **CONDUIRE LES EVOLUTIONS DU TOURISME LITTORAL ET FLUVIAL**

// OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : REVELER LA RESSOURCE HUMAINE ET L'ATTRACTIVITE PROFESSIONNELLE DU MEDOC

La diversité des populations médocaines, renforcée ses dernières années, par l'arrivée de nombreux nouveaux habitants, modifie sans effacer les disparités socio-économiques déjà bien ancrées sur le territoire. Or, se mobiliser pour un développement économique choisi ne peut se concevoir sans une attention particulière concernant sur la participation des populations médocaines à cette dynamique. Aussi, cet axe stratégique s'attache, d'une part, à trouver des pistes pour améliorer l'employabilité des personnes, changer le regard sur les populations et révéler leurs potentiels. D'autre part, force est de constater que plusieurs secteurs d'activités peinent à recruter ou à stabiliser leurs salariés sur le territoire. La recherche de solutions pour améliorer les conditions d'accueil des professionnels et l'attractivité du territoire est également traitée dans cet axe.

Pour ce faire, 3 objectifs opérationnels ont été déterminés :

- ✓ **FAVORISER LA MOBILITE DES HABITANTS POUR FACILITER L'ACCES A L'EMPLOI**
- ✓ **REVELER LE POTENTIEL DES HABITANTS ET LEUR PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES ECONOMIQUES**
- ✓ **ORGANISER L'ATTRACTIVITE PROFESSIONNELLE DU TERRITOIRE ET LA LISIBILITE DE L'OFFRE CULTURELLE**